

Le rôle de la femme Algérienne dans le changement politique The role of Algerian woman in political change

Rouibah Hayette
Université de Jijel -Algerie
Hayatte.rouibah@univ-jijel.dz

Date de soumission :12/05/2021 Date d'acceptation : 29/05/2021 Date: de publication :08/06/2021

Résumé :

Durant la révolution, la femme algérienne a joué un grand rôle, ses tâches ne se limitaient pas aux soins infirmiers et le ravitaillement, mais plusieurs moudjahidat ont combattu dans les maquis ou comme fidaïat (poseuses de bombes) dans les villes. Après l'indépendance la femme algérienne a eu accès à l'éducation et au travail, mais sur le plan politique elle est restée éloignée de la prise de décision. La femme est restée cloîtrée dans son espace domestique. Vinrent les réformes politiques avec le troisième millénaire ; ainsi, le système de quotas a augmenté le nombre des femmes dans le parlement, mais cela n'a apporté aucun changement notable. Le Hirak du 22 février 2019 était l'occasion pour les femmes algériennes pour reconquérir l'espace public dont elles étaient exclues pendant des décennies.

Mots clés : changement politique.femme algérienne .Hirak .réformes politiques.

Abstract:

During the revolution, Algerian woman played an important role in the country liberation; nursing moudjahidin, hiding them and helping them with food. After independence, Algerian woman had access to education and work, but politically they remained out of decision- making. In the third millennium, multiple reforms have taken shape; thus, the quota system increased the number of women in parliament, but it did not bring about any noticeable change in terms of votes and legislative proposals. The Hirak of February 22, 2019 was an opportunity for Algerian women to reclaim the public space from which they had been excluded for decades.

Keywords: Algerian woman. Hirak. political change. political reforms.

* Auteur correspondant.

Introduction

Tout au long de l'histoire de l'Algérie, la femme algérienne a joué un rôle important et décisif. De Lala Fatima Nsoumer à Djamila Bouhired, les femmes algériennes n'ont cessé de prouver leur dévouement à leur Patrie. Durant la guerre de libération, elles étaient moudjahidat, infirmières ou coordinatrices.

Après l'indépendance, le statut social de la femme algérienne a connu beaucoup de changements, plus particulièrement à travers son accès à l'éducation et au travail. En revanche, les choses ont évolué assez lentement sur le plan politique. En effet, les femmes ont été écartées des postes de responsabilité. De plus, les réformes qui ont été effectuées ces dernières années, n'ont pas apporté le changement tant voulu en matière d'égalité.

Le Hirak, mouvement populaire qui a commencé le 22 février 2019 et qui a résulté à la démission du président « Bouteflika », a donné non seulement l'occasion aux femmes algériennes de s'exprimer, mais surtout de s'approprier l'espace public. Désormais, elles ont plus de visibilité sur la scène sociale, et aspirent à participer au changement qui s'effectue depuis.

Cet article, s'interroge sur le rôle politique de la femme algérienne à travers l'histoire contemporaine, mais surtout son rôle, depuis le Hirak, en mettant l'accent sur l'engagement des femmes et leur mobilisation.

Ce papier a aussi pour objectif d'expliquer comment les femmes algériennes ont pu arriver à des postes de haute responsabilité, notamment au parlement, grâce à quelques réformes imposées par le régime Bouteflika, et qui n'ont malheureusement pas abouti aux résultats escomptés. Mais il a surtout pour but de montrer comment les femmes algériennes ont pu, à travers le Hirak se réapproprier l'espace public, après des décennies d'exclusion à la sphère privée.

A cet égard, comment peut-on appréhender le rôle politique qu'a joué la femme algérienne depuis l'indépendance jusqu'au mouvement populaire -le Hirak- qu'a connu l'Algérie depuis 2019 ? Quelles sont les modalités de cette mobilisation féminine, et quelles sont ses perspectives ?

1- La guerre de libération nationale : La femme au cœur de la bataille

La femme algérienne était présente dans toutes les phases de la construction de l'Algérie, c'est grâce à ses efforts que les moudjahidines ont pu mener leurs batailles dans les montagnes et même dans les villes lors de la guerre de libération. Les femmes étaient d'un grand support comme infirmières et même comme combattantes et poseuses de bombes.

En 1954, les Algériennes étaient totalement exclues de la vie publique. En presque totalité analphabètes, seules 4,5% d'entre elles savaient lire et écrire; Il n'y avait que six femmes médecins et seulement 25 enseignantes dans le secondaire, aucune dans le supérieur. L'Université d'Alger ne comptait que 500 étudiants algériens dont une cinquantaine de filles.¹

Pour les autorités coloniales elles n'avaient aucun droit politique, pas même celui de voter. Dans les deux partis politiques où elles occupent une petite place, le PPA-MTLD (parti nationaliste) et le PCA (parti communiste), elles sont reléguées dans des organisations féminines.

Dans une société traditionnelle, beaucoup d'entraves freinent l'ascension de la femme, mais cela n'a pas empêché des valeureuses moudjahidat de joindre le maquis, certaines ont contribué à la bataille d'Alger comme Djamila Bouhired ou Djamila Boubacha. D'autres ont participé aux batailles qui se livraient dans toutes les régions d'Algérie, dans les petites villes et villages, malgré les traditions qui leur limitaient l'espace public en espace domestique ; elles ont été au maquis et ont travaillé dans la récolte de fonds pour le FLN et l'approvisionnement des moudjahidines.

Leur rôle était décisif dans « La bataille d'Alger » ; le nom donné par les militaires et les médias français à la période comprise entre janvier et septembre 1957 pendant laquelle Alger fut livrée au pouvoir militaire, qui traquait pendant huit mois une poignée de résistants qui sont arrivés à maintenir, dans la ville en état de siège, une guérilla très active.

Dans les villes, les combattantes se révèlent indispensables parce qu'elles se fondent plus facilement dans la population civile et ont ainsi une plus grande liberté de mouvement que les hommes. Elles hébergent les militants recherchés, collectent de l'argent, des médicaments, effectuent des liaisons, servent de guide, transportent des armes et participent même aux attentats.

Malgré ce rôle joué par les femmes algériennes durant la lutte pour l'indépendance de leur pays, les dirigeants des nationalismes, n'ont pas cherché à évoquer la question féminine sous l'angle de l'émancipation politique des femmes.

Ainsi, les leaders nationalistes, malgré l'implication des femmes dans la lutte, ne remettent pas en cause les rôles traditionnels donnés aux femmes. Les textes fondamentaux considèrent même que cette remise en cause n'est pas la priorité de la lutte, renvoyant la question de l'émancipation politique aux indépendances. En fait, le discours politique de l'époque, autant que les textes fondamentaux, n'évoquent la

question que sous l'angle de la préservation de l'identité de la nation en lutte, dont les femmes étaient considérées comme les gardiennes perpétuelles.

Aussi, la participation politique des femmes algériennes à l'époque coloniale demeure-t-elle, encore aujourd'hui, liée à la seule symbolique de femmes d'exception qui, comme Zohra Drif ou Djamila Bouhired ont marqué les opinions nationales et internationales.

En métropole, les femmes algériennes jouèrent un rôle significatif dans la lutte nationaliste. En 1961-1962, la Fédération de France du FLN organisa une large «Section des femmes » de l'été 1961 jusqu'à Aout 1962, qui s'étendait à Paris et sa banlieue, ainsi qu'aux principaux centres urbains où existait une implantation algérienne. Il visait à mettre l'émancipation des femmes au cœur du programme révolutionnaire destiné à construire, la société de l'après-indépendance.²

À l'indépendance, les militantes disparaissent rapidement de la vie publique. Alors qu'il est fait appel aux combattants de la guerre de libération nationale pour édifier le nouvel État, les femmes sont écartées, elles sont très faiblement représentées.

2- Après l'indépendance : Retour des femmes à l'espace domestique

La guerre terminée, les hommes ont renvoyé les militantes à leurs cuisines, ils les ont bouclées dans leurs gourbis, leurs HLM ; au mieux, ils leur ont confié la direction d'un ouvroir, d'une crèche, d'une œuvre quelconque de charité ; au pire, ils les ont épousées, puis confinées à leurs occupations d'origine.³

Les femmes sont très faiblement représentées dans les instances publiques. Sur 194 membres, la première Assemblée Nationale Constituante ne compte que dix femmes, toutes anciennes militantes (dont une d'origine européenne); elles ne sont plus que deux sur les 138 membres de la 2ème Assemblée.⁴

La participation des femmes à la libération de l'Algérie n'a eu aucune conséquence sérieuse sur leur poids politique. Il est vrai qu'en 1963 plusieurs femmes avaient été élues à l'assemblée constituante, mais depuis, le nombre n'a cessé de diminuer.

Après l'indépendance, les prémices de l'exclusion des femmes commencent à apparaître, ainsi la question de l'émancipation féminine est intégrée à la question

révolutionnaire. Ce discours énonce que « la femme est un élément actif, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'homme dans la société algérienne... ».

L'idée révolutionnaire est toujours prise en compte dans le discours des dirigeants ; la révolution ne pouvant être « une révolution entière que lorsque tous les éléments de la société y prendront part et lorsque la femme y participera d'une manière efficace ».⁵

Ainsi, on peut dire que le pouvoir était contre l'émancipation de la femme, « Boumedienne » dans son discours du 1^{er} Avril 1974 au 3^{ème} congrès de l'UNFA (l'Union nationale des femmes algériennes) a été clair : « L'islam est venu libérer l'homme et la femme... cependant la liberté, le progrès et l'émancipation de la femme algérienne, ne peut se faire au détriment de la morale sociale et des traditions qui sont à juste titre les véritables liens du peuple avec ses origines... ». La femme ne pourra s'émanciper que « dans des cadres bien définis de l'édification nationale ». Le régime de « Boumedienne » n'ouvrait aucune perspective aux femmes.⁶

L'activité politique des femmes s'exerçait dans les structures de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), organisation de masse sous tutelle du Front de libération nationale (FLN). Il y avait bien une activité politique féminine syndicale, à travers une section féminine, mais cette dernière relevait de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), autre organisation de masse, sous tutelle, elle aussi, du parti unique. L'UNFA, se limitait à créer des coopératives de confection, de broderie, ou faire de la figuration dans les meetings. Les femmes étaient exclues de la vie réelle.

Vinrent les années 1980 ou les islamistes firent leur apparition. A cette période les femmes et militantes féministes se démarquèrent de l'Union Nationale des Femmes Algériennes, et constituèrent des groupes autonomes de lutte notamment au sein des universités. Leur principale revendication fut l'adoption d'un code de la famille consacrant l'égalité de droits entre les époux et le reste de la famille. Mais le rapport de force a basculé du côté des conservateurs qui ont pu passer le projet de code de la famille - considéré par ces militantes comme « le plus rétrograde des projets alors élaborés » - à l'Assemblée de l'époque, qui l'adopta en juin 1984.⁷

En outre, l'environnement politique est peu favorable à la représentation politique des femmes et freine l'exercice de leurs droits. Sur la décennie 80, 90, cinquante femmes ont été élues aux assemblées de Wilaya et soixante aux Assemblées Populaires Communales.⁸

Ce n'est que vers les années 1990, et surtout avec l'avènement du pluralisme des partis, que s'installe, en même temps que la libéralisation de la société, l'espoir d'une reconnaissance des droits politiques des femmes. Le rôle de la femme a été déterminant dans la victoire du FIS en 1991 comme il l'a été dans la victoire de « Liamine Zeroual » en 1995 aux présidentielles.

Dans les années 1990 des associations féminines et féministes voient le jour, elles sont une trentaine, leur nombre d'adhérentes n'est pas important, mais elles représentent une avant-garde déterminée à se faire entendre. (Les appellations de deux associations "Voix de femmes" et "Cris de femmes" sont révélatrices de cette volonté). La manifestation de la Journée Internationale des Femmes devant l'Assemblée Populaire Nationale révèle un surprenant foisonnement associatif.⁹ D'autres se sont créées depuis, ainsi que de nombreux collectifs de femmes, au sein des universités notamment.

La plate-forme de la rencontre nationale du 30 novembre au 1er décembre 1989 décline les principales revendications: l'abrogation du Code de la famille, la reconnaissance civique et la lutte contre toute discrimination, le droit de vote et l'exercice des droits politiques, le droit à l'emploi et la dénonciation du travail au noir des femmes et des enfants, la mise à l'index des organes de presse, la révision de l'image de la femme telle que véhiculée dans les manuels scolaires, la non-discrimination en matière de scolarisation et de passage.¹⁰

Dirigées par des femmes politisées, ayant déjà milité dans des partis politiques et/ou par des intellectuelles, ces associations occupent le terrain et arrivent à être largement médiatisées. Elles se font connaître par des manifestations, des revues, des tracts, des interviews à la radio, des passages à la télévision, leur audience dépasse l'importance réelle de leurs effectifs. C'était le début des revendications féministes en Algérie qui étaient pratiquement inexistantes avant. L'aggravation de la crise fait passer les revendications féministes au deuxième plan et les contraint à se mobiliser entièrement pour survivre et tenter de sauver ce qui peut l'être de la société algérienne, en soutenant ou en militant dans les partis politiques.¹¹

Ainsi, ces associations, n'ont pu obtenir leurs revendications, notamment l'abrogation du code de la famille, la priorité était à la situation sécuritaire. La lutte principale n'est pas la lutte contre le Code de la famille, mais la lutte contre l'intégrisme.

Par ailleurs, la sous-représentation des femmes, qui témoigne des inégalités entre les sexes, ne reflète pas la réalité socio-professionnelle des femmes algériennes. Car la forte présence des femmes dans des secteurs importants comme l'éducation, la santé, l'administration et la justice atteste de leur participation vitale à l'activité sociale et économique. Leur nombre dans la police est, depuis quelques années, l'un des plus élevé dans le monde arabe.¹²

À cela s'ajoute un taux important de scolarisation des filles. En 1972 la population scolarisée au niveau du primaire et du secondaire n'était que de 38.7% pour les filles et cela dans les villes ; dans les campagnes, le taux tournait autour de 15%.¹³

Aujourd'hui, les étudiantes ont supplanté les étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur, leur présence dépasse 50 % de l'effectif étudiant, et dans certaines spécialités, comme les lettres et les sciences humaines, ce taux dépasse les 60 %.¹⁴

Mais il faut noter qu'on trouve de moins en moins de femmes dans les fonctions de direction, Plus l'on s'élève dans les hiérarchies professionnelles, plus leur nombre diminue.¹⁵ Selon les statistiques de l'Office national des statistiques (ONS), la participation des femmes à la vie active est en progression. Le taux de la population active féminine était de 15,21% en septembre 2001. Pour 2004, 69% des femmes exercent en milieu urbain, 31 % en zone rurale.

En effet, la faible progression de l'accès des femmes aux fonctions politiques, voire cette régression, est causée d'une part, par l'irruption de l'idéologie islamiste, ces dernières décennies, qui a modifié le paysage politique. Pour cette idéologie, la question de la famille et surtout celle de la femme ne devait pas être posée, dans le cadre du modèle occidental d'émancipation de la femme, considéré comme contraire aux normes islamiques.

D'autre part, le discours sur les femmes reste lié au passé. La référence à la participation des femmes aux luttes de libération nationale, est régulièrement évoquée dans les discours des dirigeants du pays, à l'occasion de commémorations d'évènements liés aux femmes, les 8 mars, chaque année. En fait, en intégrant les revendications des femmes dans le discours officiel, celui-ci refuse de voir dans les revendications féminines, l'expression d'une relation sociale d'exclusion, qui ôte à ces revendications, leur réelle dimension politique.

3- Les réformes politiques : une revalorisation du rôle de la femme ?

Après l'indépendance, la femme Algérienne a eu accès à l'enseignement, et depuis, elle a connu une certaine évolution sur le plan social et culturel, mais au niveau politique, elle n'a pas été toujours présente dans les centres de décision. Elle obtient de plus en plus de droits en politique, mais reste absente de postes de décision, et malgré son éducation et sa formation, elle reste exclue de l'entrepreneuriat et subit le chômage.

Certes, beaucoup de progrès a été réalisé au niveau de libertés et de droits - à titre d'exemple le code de la nationalité et le code de la famille sont amendés en 2005- Les réformes concernent essentiellement le mariage, le divorce et ses effets sur la famille. Les droits de la femme et de la mère sont renforcés, par rapport à ceux de l'époux et du père, mais les inégalités persistent.

En 2015, de nouvelles lois renforcent les droits des femmes grâce, notamment, à la criminalisation des violences perpétrées contre les femmes par leur propre conjoint.

Les dernières années les femmes algériennes ont occupé plusieurs postes politiques, notamment au sein du parlement, surtout depuis l'application de la loi organique du 12 janvier 2012 fixant les modalités augmentant les chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues, cela a suscité un grand débat sur les modalités de choix des candidates au parlement et aux assemblées locales, ce choix ne reposait pas sur des critères de compétence et de mérite, mais s'appuyait sur des critères non fondés dans un environnement caractérisé par la corruption et le clientélisme.

Ce système de quota quoique contesté, a eu le mérite d'augmenter le nombre de femmes dans le parlement, qui a sauté de 10 femmes présentes au parlement en 1962 (5.2% des députés), et 13 femmes en 1997 (3.2%), à 147 en 2012 (31.6%) et enfin, 112 en 2017 (24%).¹⁶

Ce taux n'atteint que 18 % au niveau local, ce qui s'explique par la difficulté de trouver au niveau des communes des candidates désireuses de figurer sur les listes.¹⁷ Cependant l'augmentation de femmes dans le parlement n'a apporté aucun changement notable en termes de vote et de propositions de loi.

Le pouvoir exécutif est resté tout aussi faiblement représentatif en termes de ministres femmes. En effet, en 2012, 3 femmes sont ministres sur un total de 31 ; en 2017, 3 sur 28 puis 4 sur 27 ; et enfin 6 sur 40 dans l'actuel gouvernement. Généralement, les ministères attribués aux femmes ont une forte connotation sociale (l'Éducation, la Solidarité nationale, la Famille et la Condition féminine, l'Environnement, la culture).¹⁸

Au niveau local, seules trois femmes sur 1 451 sont élues maires (suite aux élections de 2007), et une seule femme sur 48 est désignée au poste de wali (préfet).¹⁹ En 2017, les choses n'ont pas évolué puisqu'on retrouve quatre femmes maires seulement sur la totalité des communes du pays. Quant au postes de wali, en 2020 on décompte une seule femme wali (Tipaza) et deux walis déléguées (Birtouta, et Sidi Mhamed à Alger).

Au sein des formations politiques, les femmes sont sous représentées dans les structures de décision. Et malgré une adhésion croissante des femmes en quantité et en qualité aux partis politiques, nous remarquons que les femmes occupent rarement des postes de dirigeantes dans les partis politiques où elles sont beaucoup plus sollicitées en tant qu'électrices plutôt que comme candidates et encore moins têtes de listes de leur parti. « Louisa Hanoune » secrétaire générale du parti des travailleurs (PT) a été la première femme candidate à deux reprises à l'élection présidentielle, en 2004 et en 2009.²⁰ Lors des élections législatives et locales de 2017, ces partis ont eu beaucoup de difficultés à trouver des candidates pour former leurs listes.

La réforme menée est une manière de répondre aux revendications de la classe politique et de la société civile en faveur d'un changement pacifique du régime. Cette réforme semble donc être menée sous la pression de l'opinion internationale et nationale. La place de la femme algérienne dans les instances politiques est valorisée.

L'action du gouvernement algérien agissant pour les femmes sans les femmes a été utilisée pour rétablir sa crédibilité et consolider sa légitimité politique. La période coïncidait avec l'amendement constitutionnel de 2008 qui a éliminé la limitation des mandats présidentiels à deux. Ainsi en s'appropriant ces réformes (système de quota, réforme du code de la famille), Bouteflika a été réélu à un quatrième mandat en 2014, et déclaré président à vie.

Avec l'arrivée du président « Abdelmadjid Teboune » au pouvoir le 12/12/2019, de nouvelles lois ont été établies, c'est le cas de la nouvelle loi électorale qui a été adoptée au conseil des ministres le 7 mars 2021 .

Des mesures ont été prises pour encourager les jeunes et les femmes à intégrer davantage la vie politique. Cette loi électorale, oblige de faire figurer sur la liste des candidats, un tiers de jeunes et un tiers d'universitaires. Et aussi de respecter la parité homme-femme (50%-50%) dans les listes électorales, En d'autres termes, chaque liste de candidats doit comporter au moins 50% de femmes, alors que la règle en vigueur était le tiers (30%).²¹

Les électeurs voteront pour les personnes de leur choix dans la liste. Cette exigence de parité n'est pas appliquée, par contre, pour les communes de moins de 20 000 habitants.

Les obstacles qui entravent la participation politique des femmes sont nombreux, ils sont d'ordre socio culturel. Le facteur religieux est une raison explicative, mais il existe, également, d'autres raisons, comme les traditions, l'appel aux valeurs du passé, auquel se livre encore la classe politique du pays.

4- Le Hirak comme moyen de réappropriation de l'espace public par les femmes

Les femmes Algériennes ont participé en force aux manifestations qu'a connues l'Algérie depuis le 22 février 2019 lors du Hirak, mouvement populaire qui a commencé suite à l'annonce de la candidature du président " Bouteflika" à un cinquième mandat, et qui a poussé à la démission de ce dernier.

Les Algériens en envahissant l'espace public depuis le 22 février 2019 ont prouvé hommes et femmes qu'ils aspirent à la liberté après un règne de Bouteflika qui a duré 20 ans dans un climat de répression, d'exclusion de toute initiative libre, et de crise majeure.

Ce mouvement a dévoilé un autre visage de la femme Algérienne, qui se montre impliquée dans la cause politique de son pays, et s'intéresse de près à son avenir. Le rendez-vous des femmes algériennes chaque vendredi et mardi prendra la forme d'une reconquête de l'espace public. Un nouvel horizon, a désormais émergé pour les femmes sur le plan des libertés individuelles.

Dans toutes les villes d'Algérie les femmes ont participé aux manifestations, la plus part d'entre elles ont commencé à sortir le 8 mars, c'est le cas de ces jeunes étudiantes de l'école supérieure d'informatique à Alger, Fedwa, 23 ans étudiante en 5^{ème} année habitant Jijel (ville côtière dans le nord-est du pays) est sortie dès le troisième vendredi avec les membres de sa famille, elle a découvert son engouement pour la politique et cherchait à comprendre les ABC du système politique et de la transition démocratique, elle a même commencé à lire des ouvrages en politique ; « Le prince » de Machiavel était son premier ouvrage dans ce domaine loin de ses centres d'intérêt habituels, me raconte elle. Son amie Nouria 22 ans qui habite Tiaret (ville de l'ouest du pays) a choisie de sortir avec ses camarades chaque mardi à Alger pour manifester contre le cinquième mandat d'abord puis ensuite pour protester contre la corruption et la mal vie. Asma, jeune étudiante de 28 ans, est sortie chaque mardi lors des manifestations des étudiants de son université à Jijel, elle était enceinte mais ne ratait aucun rendez-vous avec ses camarades, elle sortait dans le but *« d'établir un système démocratique qui inclut toutes les tendances et permet l'alternance pacifique du pouvoir et le respect de la loi et des droits des citoyens »*.²²

Les femmes se placent aujourd'hui au centre de la société civile, les marches qui ont eu lieu depuis le début du mouvement, ont rassemblé mères de famille, jeunes actives ou retraitées, artistes, étudiantes, enseignantes, avocates, journalistes, anciennes combattantes. Elles font corps commun, avec les hommes, en partageant l'expérience de leur puissance individuelle et collective.²³

Même celles qui n'ont pas pu participer aux manifestations en raison de leurs conditions familiales, ou de leur éloignement des centres de manifestations ont exprimé leur soutien au mouvement.

Ainsi toutes catégories confondues de femmes ont pris part aux manifestations, par exemple cette enseignante universitaire et maman de 57 ans sortait presque tous les vendredis pour le changement de l'Algérie, elle marchait avec son mari et ses amies et scandaient fort leur vouloir de changement. C'est le cas aussi de Hanan, enseignante à la faculté des sciences de l'université de Jijel qui n'a jamais raté une sortie depuis le début du mouvement populaire, elle est sortie pour *« le changement et pour la liberté, je suis convaincue que ce n'est pas fini. Le peuple algérien, comme tous les peuples voisins et frères ne se contentera plus d'une vie latente. On cherche tous une vie digne dans ce pays »*, me confie elle. Quant à « Khalti safia » une dame de 65 ans, femme au foyer, elle déclare *« être sortie pour que ses enfants aient une vie meilleure, qu'ils ne songent plus à partir loin dans les bateaux de la mort »*.²⁴

« Ma place est dans le Hirak et pas dans la cuisine », ont scandé les femmes algériennes à l'adresse du pouvoir politique mais aussi à un ordre socio-culturel qui les limitait à l'espace domestique. Elles cherchent une nouvelle visibilité politique, et elles sont nombreuses celles qui veulent adhérer à des nouveaux partis politiques qui concrétisent leurs aspirations démocratiques, après des années d'apolitisation et de désintérêt pour la chose publique.

Beaucoup d'étudiantes sortent chaque mardi malgré les restrictions pour clamer leurs droits et leur volonté de changement, nombres d'entre elles se sont auto organisés pour dénoncer la proximité des syndicats étudiants avec les autorités, et ont choisi avec leurs camarades d'autres représentants. Dans ce sillage, et alors que le nombre de jeunes algériens militants de partis politiques ne dépasse pas les 1 %, l'Union pour le changement et le progrès (UPC), le parti de l'avocate Zoubida Assoul, a été contacté en 2019 par des jeunes souhaitant créer des sections locales dans l'ouest du pays. Leur objectif ? Savoir comment présenter des candidats aux élections locales.²⁵

Les femmes sont dans le centre du mouvement populaire, à travers les marches, les débats dans les médias et les réseaux sociaux en Algérie et à l'étranger, où une forte mobilisation a été créée au sein de la diaspora algérienne, cette mobilisation s'est concrétisée par l'adhésion à des collectifs et des associations pour le changement, des rassemblements, des manifestations, des meetings, des conférences débats ou des agoras (place de la république) pour soutenir le mouvement populaire.²⁶

S'il est vrai que la cadence des marches n'est plus la même en comparaison aux premières semaines du mouvement, la détermination à faire changer les choses ne s'est pas ébranlé. Une mobilisation a été créée, et une conscience politique a pris forme, ainsi un sentiment de solidarité s'est répandue entre les personnes engagés dans ce mouvement que ce soit en Algérie ou à l'étranger.

Les femmes gardent espoir pour le changement, c'est le cas de Cherifa diplômée universitaire et chômeuse de 29 ans qui sortait tous les vendredis à Jijel avant la suspension du Hirak en raison de la pandémie du Covid-19, elle considère que *« malgré le peu d'acquis que le peuple a pu obtenir, il faut garder espoir car la jeunesse algérienne ne se laissera plus faire, nos aînés ont été beaucoup traumatisés par la décennie noire, et le gouvernement en a bien profité, mais les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas manipulables, bien au contraire nous sommes déterminés à changer notre Algérie en mieux »*.

Le mouvement populaire a déclenché un processus révolutionnaire en exigeant la fin du système politique en place, imposant ainsi une reconfiguration du pouvoir politique en cours. Or, bien que leur présence ait été signalée comme un fait marquant dès le 22 février 2019, des témoignages relatent les entraves familiales ou sociales ayant contraint nombre d'entre elles à ne pas se joindre aux marches, par manque d'autorisation ou de ressources pour accéder aux centres villes urbains.²⁷

D'ailleurs, beaucoup d'étudiantes qui sont sorties lors des premières semaines des manifestations, ont couvert leurs visages pour ne pas être reconnues, plusieurs d'entre elles évitaient les caméras de peur d'être prises en photos et postés dans les médias ou les réseaux sociaux.

D'une autre part, des collectifs ont brandi à Alger et Bejaia, des pancartes revendiquant l'abrogation du code de la famille et de la clause du pardon prévue dans le cadre de la loi contre les violences faites aux femmes. Coïncidant avec la journée internationale des femmes, la manifestation du 8 mars 2019 leur a permis d'occuper le devant de la scène du mouvement populaire. Cette marche a impressionné par son nombre mais aussi par le climat de tolérance qui a régné; on a assisté à des scènes où des hommes offraient des fleurs à des femmes qu'ils ne connaissaient pas mais qui ont juste en commun ce désir du changement.

La marche du 8 mars 2019 marque un tournant à partir duquel les femmes et certaines féministes n'hésitent plus à occuper l'espace public. De nouveaux regroupements annoncèrent leur existence, à l'instar du «Collectif femmes d'Aokas » ou de «l'espace de résistances féminines » à Alger. Ou bien le collectif Femmes algériennes pour un changement vers l'égalité (FACE), lancé le 16 mars 2019 à Alger. Affirmant sa détermination à changer le système en place avec toutes ses composantes, y compris son volet sexiste, patriarcal et misogyne, il exhorte les femmes algériennes à participer aux manifestations et à rendre plus visible leur demande d'égalité en mettant sur pied ou en rejoignant des « carrés féministes ». Cette stratégie vise à permettre aux femmes de se regrouper et de marcher ensemble, en scandant des slogans comme : « Pas de demi-cratie, pas de démocratie sans l'égalité entre les sexes ».²⁸

Les féministes, après leur expérience à la rue, qui a suscité des violences verbales et des fois même physiques, ont joint les réseaux sociaux pour partager leur expérience, ce qui a déclenché des insultes et des appels à la violence contre ces militantes. Des appels à l'ordre sont lancés, c'est-à-dire, réintégrer l'espace

domestique. D'une autre part, ces carrés féministes ont été critiqués en raison du séparatisme qu'ils reflétaient. De peur de troubler l'unité du Hirak, beaucoup jugeaient que ce n'était pas le moment de parler des droits des femmes, arguant que le but du Hirak est de changer le système politique, et que c'était hâtive de parler des demandes d'un groupe particulier.

En juin 2019 le Mouvement national des féministes algériennes (MNFA) est né à travers trois rencontres nationales : en juin 2019 à Béjaïa, en octobre 2019 à Oran et en février 2020 à Tizi Rached, près de Tizi Ouzou. Combattant toutes les discriminations faites aux femmes et exigeant l'abrogation du Code de la famille, Cette coordination accrue et la mise en place progressive de solidarités transnationales permettent à ces militantes d'accroître leur visibilité et de renforcer leur résistance collective au refoulement de l'espace public.²⁹

Reprenant et partageant le pouvoir, les femmes sont les premières à entonner les slogans appelant à une Algérie libre et démocratique. Les femmes algériennes ont retrouvé à travers le Hirak, l'opportunité de s'affirmer et de s'impliquer activement dans les affaires du pays, participant ainsi à l'histoire de l'Algérie moderne.

Plus de deux ans après le début du Hirak, les choses n'ont pas beaucoup évolué mais les premières manifestations du changement sont là, en s'appropriant l'espace public les femmes prouvent qu'elles sont présentes et participent à ce changement qui se fait doucement et rencontre plein d'entraves.

Conclusion

Le statut de la femme algérienne a toujours été au centre du débat d'une société en pleine mutation, encerclée entre tradition et modernité, c'est toute la polémique sur le poids et la place de la religion et des traditions au sein de la famille algérienne et la société en général.

Pendant la guerre de libération, la question du rôle de la femme dans la société est repoussée à l'après indépendance, mais la situation politique des femmes n'a pas connu une amélioration après 1962. Certes le statut de la femme a évolué sur le plan socio-économique, mais en matière de représentation et de visibilité politique la femme reste éloignée de la sphère publique et de la prise de décision.

En effet, la place des femmes dans la société et dans les mentalités reste toujours anachronique. La femme se trouve toujours dans un état de dépendance, par rapport à l'homme. Encerclée par les traditions et les coutumes, la société algérienne considère que l'activité politique est le privilège des hommes. La division traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes persiste. L'idéal pour la jeune fille est de se marier, d'avoir une famille. Avoir une carrière politique est peu tolérée. Ainsi, la présence et la visibilité des femmes dans l'espace politique sont contestées.

Toutefois, même ceux qui se veulent modernistes et défenseurs de l'égalité hommes- femmes, privilégient les hommes dès lors qu'il s'agit de prise de pouvoir ou de la reconnaissance sociale et intellectuelle. Il faut noter aussi que ceux qui nomment les personnes aux postes de responsabilité sont toujours des hommes (président et chef de gouvernement). Faut-il attendre l'arrivée de femmes à ces hauts postes ? Les hommes qui détiennent le pouvoir de décision doivent s'impliquer plus et se sentir concernés par ce problème ; croire en l'importance de la présence des femmes dans les hauts postes pour l'évolution de la société.

Le Hirak était l'occasion pour les femmes Algériennes pour s'impliquer plus aux affaires publiques de leur pays, l'espoir d'une prise de conscience collective est élaborée grâce à ce mouvement, les femmes algériennes se voient désormais comme des citoyennes reprenant également en main leur destin individuel et collectif.

En s'engageant physiquement et émotionnellement dans le Hirak, les femmes se placent aujourd'hui au centre de la société civile, elles se rendent de plus en plus visibles et audibles, et cherchent une dignité et une indépendance analogues à celles des hommes.

Références bibliographiques:

¹ Djamila Amrane, Femmes et politique en Algérie: de la guerre de libération nationale à nos jours, dans *Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne: analyses et solidarités*, 3ème journée de l'ANEF Université Paris VII, juin 1995, p.5.

² Neil MacMaster, « Des révolutionnaires invisibles : les femmes algériennes et l'organisation de la Section des femmes du FLN en France métropolitaine », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2012/4 n° 59-4, p.165-166.

³ Extrait du livre de Fadéla M'Rabet, *La femme algérienne* suivi de *Les Algériennes*, François Maspero, Paris, 1969. p.9-22.

⁴ Djamila Amrane, op.cit, p.8.

⁵ Allocution du Président Houari Boumediene, le 8 mars 1966, à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

⁶ *Tribune algérienne*, n°3, juin 1975, p.18-19.

⁷ Nadia Aït Zaï, « La participation politique des femmes au Maghreb », *journée d'étude sur la participation politique de la femme au Maghreb*, organisé par le SIDDEF (centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme), Alger, Hôtel mercure, 8 octobre 2003.

⁸ Ibidem.

⁹ On ne compte pas moins d'une vingtaine d'associations de tendances diverses: l'Association pour l'Egalité devant la Loi entre les Hommes et les Femmes, le Rassemblement Algérien des Femmes pour la Démocratie, l'Association Indépendante pour le Triomphe du Droit des Femmes, l'Association pour l'Émancipation de la Femme, SOS Femmes en Détresse, l'Association pour la Défense et la Promotion des Droits de la Femme, etc.

¹⁰ Zebeida Chergui, Historique du féminisme en Algérie, dans *Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne: analyses et solidarités*, op.cit, p.61.

¹¹ Djamila Amrane, op.cit, p.9.

¹² Selon Mr Samir Khawa, responsable à la police, le nombre de femmes dans la police a atteint 18000 personnes en 2018, c'est à dire 16% du nombre de l'effectif policier estimé à 200000. voir : kamel bounoir, Eremnews, 5 février 2019, sur : <https://www.aremnews.com/entertainment/2286994>.

¹³ *Tribune algérienne*, op.cit, p.18-19.

¹⁴ Belkacem Benzenine, « Les femmes algériennes au Parlement : la question des quotas à l'épreuve des réformes politiques », *Égypte/Monde arabe*, 10 | 2013 Les élections de la révolution (2011-2012).

¹⁵ Le 5 juillet 2017 Mme Fatma Boudouani est devenue, la première femme général-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

¹⁶ Louisa Dris Ait Hamadouche, « Les femmes dans le système politique algérien : entre inclusion sélective et exclusion ciblée », *isaniyat*, Femmes dans les pays arabes: changements sociaux et politiques, 74/2016, p. 77.

¹⁷ « Un avenir politique pour les femmes en Algérie », sur : <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/ourwork/ourstories/un-avenir-politique-pour-les-femmes-en-algerie.html>

¹⁸ Louisa Dris Ait Hamadouche, op.cit, p. 79

¹⁹ Belkacem Benzenine, op.cit.

²⁰ Hamida El Bour, « Médiatisation de la participation politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie (Rapport de synthèse de l'exercice médias) », *Projet de renforcement du leadership féminin et de la participation des femmes à la vie politique et au processus de prise des décisions en Algérie, au Maroc et en Tunisie*, juin 2009, p.21.

²¹ Ali Boukhlef, le texte est publié au « Journal officiel », Ce qui va changer dans la loi électorale, Journal Liberté, le 14-03-2021, sur : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ce-qui-va-changer-dans-la-loi-electorale-355539>

²² Témoignages recueillis, entre novembre 2019 et février 2020.

²³ Ghaliya Djelloul, « Algérie : les femmes à la conquête de l'espace public », March 7, 2019, sur : <https://theconversation.com/algerie-les-femmes-a-la-conquete-de-lespace-public-112726>

²⁴ Témoignages recueillis lors d'une marche à jijel le vendredi 21 février 2020.

²⁵ Zahra Chenaoui, « Aujourd'hui, en Algérie, on fait notre travail de citoyen et on demande aux élus de faire le leur », 20 février 2020, sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/20/aujourd-hui-en-algerie-on-fait-notre-travail-de-citoyen-et-on-demande-aux-elus-de-faire-le-leur_6030255_3212.html

²⁶ Hayette Rouibah, « Le rôle du Hirak à l'étranger : une renaissance de la diaspora algérienne ? », *Confluences Méditerranée*, N° 114, Automne 2020, p.169.

²⁷ Ghaliya Djelloul, « Femmes et Hirak: Pratique de « Desserrement » collectif et d'occupation citoyenne de l'espace public », La Découverte, *Mouvements*, n° 102 été 2020, p.85.

²⁸ Ibid, p.86-87.

²⁹ Ibid, p.88.